



GRAND PRIX DU GOLF DE LA PREZE

SAMEDI 15 et DIMANCHE 16 juin 2024

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Conditions de participation :

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs qui répondent à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
 - être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
 - remplir tous les critères sportifs d'inscription
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

- **1 série Messieurs** **Index ≤ 9,4**
- **1 série Dames** **Index ≤ 12,4**

Le nombre de joueurs sera limité à 132 dont 36 Dames

Limitation du champ : Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses classés dans les 2000 premiers du WAGR ou 1500 premières du WWAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National AMATEUR, des index à la date de clôture des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué

Wild-card : Le club organisateur dispose de 13 wild-cards (incluses dans les 132 participants) pour des joueurs (ses) ne répondant pas aux critères ci-dessus.

Le club doit réserver 10 % de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index soit 10 messieurs et 4 dames. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10 %.

Forme de jeu :

Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Marques de départs :

Les dames partiront des marques Bleues et les messieurs des marques Blanches.

Les horaires des départs seront consultables sur www.golfdelapreze.com et sur le tableau officiel au plus tôt 48 h et au plus tard à midi la veille du 1er tour.

Tirage des départs :

- **1er jour** : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs retenus à bloc 4 derniers joueurs retenus). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.
- **2e jour** : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant. Lors du 2^e tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

Départage :

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place à l'issue du dernier tour, tant pour les messieurs que pour les dames, le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous 1, 2, 4.

En cas d'impossibilité d'organiser un play-off jusqu'à son terme, le départage se fera sur le 2^e tour, 18,9,6,3 et dernier trou

Pour les autres places du podium, le départage se fera sur le 2^{ème} tour, 18, 9, 6, 3 et dernier trou.

Engagements

Les inscriptions sont à adresser avant le samedi 1 juin 2024, cachet de la poste faisant foi, à :

**Golf de La prèze
16220 Rouzède**

Le formulaire d'inscription sera disponible sur notre site :

<http://www.golfdelapreze.com>

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le vendredi 14 juin 2024, sur réservation des départs au golf

La liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard sur le site du golf le mercredi 5 juin 2024

Droits d'inscription :

- Joueur (se) adulte **90 €**
- Joueur (se) licencié(e) FFGolf de 19 à 24 ans (nés entre 2000 et 2005)..... **50€**
- Joueur (se) licencié(e) FFGolf de moins 18 ans et moins..... **40€**
- Joueur (se) membres du golf de La Prèze ... **30€**

Tout forfait devra être parvenu au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 11 Juin à 14h.

Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

Prix :

Remise des Prix :

Elle aura lieu au Club House, aussitôt que les vainqueurs seront connus.

3 prix Brut Dames

3 prix Brut Messieurs

Tenue Vestimentaire :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les Jeans, tee-shirts, shorts et débardeurs sont interdits.

Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Golf International de La Prèze - La Prèze - 16220 Rouzède

Tel : +33 (0)5 45 23 24 74 e.mail : reception@golfdelapreze.com

www.golfdelapreze.com

